



Fédération de Gouren

Saint Ernel 29800 LANDERNEAU Tél. & Fax : 02 98 85 40 48

e-mail : federation@gouren.bzh

Site : www.gouren.com

infos février 2015

FORMATIONS FEDERALES

Aux skoliou, aux moniteurs, aux candidats aux formations

Suite aux transformations en 2012 des diplômes d'état, le BPJEPS Lutte (*Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport*) en particulier, qui prend en considération les acquis des diplômes fédéraux, nos formations fédérales sont modifiées. Le calendrier de mise en œuvre des formations l'est également.

Une des conséquences directe est un délai plus court entre l'entrée en formation et l'examen. Il en résulte une nécessité de préparation des stagiaires pour l'entrée en formation, tant sur le plan psychologique (*s'investir dans sa formation, fournir un travail personnel, etc...*) que technique et pédagogique. Nos skoliou et les moniteurs sont invités à agir en ce sens auprès des candidats stagiaires. Le travail pour le BF1 commence donc au moins au printemps qui précède la formation. Concernant le BF2, les candidats sont déjà entrés dans le processus.

Merci pour le Gouren et pour les stagiaires futurs.

PREPARATION ET PRE-REQUIS ATTENDUS A L'ENTREE EN FORMATION

FORMATION D'INITIATEUR

- ouvert aux licenciés à partir de 15 ans.
- niveau 3^e rannig minimum (4^e pour l'examen).
- connaître le serment en breton et français (voir passeport).
- avoir assisté le moniteur sur des séances d'entraînement ou même pris en charge tout ou parties d'entraînements.
- connaître les articles 1 à 4 et 10 à 25 du règlement technique.

FORMATION DE MONITEUR – ANIMATEUR - Brevet Fédéral 1^{er} degré (BF1)

- être titulaire du diplôme de secourisme pour validation du BF1 (PSC1 ou équivalent)
- avoir 16 ans
- niveau 5^e rannig minimum (6^e pour l'examen)
- avoir assuré des séances d'entraînement (15 heures – attestation du moniteur référent demandée)
- avancer la connaissance du règlement technique (le règlement d'arbitrage n'est pas concerné pour le BF1)

Nota : la formation et le diplôme d'initiateur ne sont pas exigés pour l'entrée en formation mais les stagiaires devront s'informer et se documenter sur les contenus de formation déjà traités (voir référentiel des formateurs).

FORMATION DE MONITEUR – ENTRAINEUR – Brevet fédéral 2^e degré (BF2)

- être titulaire du BF1
- avoir 18 ans
- niveau 7^e rannig minimum (8^e pour l'examen)
- stage en situation à prévoir : convention avec un skol avec un moniteur référent (imprimé de convention à demander au secrétariat de la fédération)
- la séance évaluée de l'examen (U3) se tiendra face au groupe entraîné sur l'année par le stagiaire
- suivi de groupe en compétition à prévoir
- le stagiaire aura un bilan d'ensemble à rédiger et présenter en entretien d'évaluation.

Documentation:

Référentiel des compétences des formateurs – règlement de l'examen de moniteur animateur (BF1) – règlement de l'examen de moniteur – entraîneur (BF2) – imprimé de justification de 15 heures de pratique pédagogique (BF1) – imprimé pour conventionnement avec un skol (BF2) – détail du bilan de formation à prévoir (BF2).